



Comment bénéficier de l'offre

Imprimez gratuitement jusqu'à 300 pages par mois pendant 6 mois

— avec la gamme **HP DeskJet*** —

Du 10/02/20 au 10/05/20 inclus

- 1) Achetez une imprimante **HP DeskJet***.
- 2) Inscrivez-vous à **Instant Ink** dans les 7 jours suivant l'installation de votre imprimante.
- 3) Vous obtiendrez **automatiquement 6 mois d'abonnement offerts** sur les forfaits 50, 100 ou 300 pages par mois, au choix.

Pour en savoir plus sur HP Instant Ink et pour vous inscrire, rendez-vous sur hpinstantink.com

*Sauf HP DeskJet 3639, 3637, 3633 & 3636.

Pour bénéficier de l'Offre de 6 mois gratuits, l'inscription au service HP Instant Ink doit être effectuée dans les 7 jours suivant l'installation de l'imprimante en suivant les instructions d'installation de l'imprimante et en utilisant les cartouches Instant Ink ready fournies avec l'imprimante. Cette Offre n'inclut pas le papier et est valide uniquement du 10 Février au 10 mai 2020 sur toutes les imprimantes HP DeskJet éligibles au service, à l'exception des modèles HP DeskJet 3639, 3637, 3633 & 3636. Nécessite une inscription en ligne via la création d'un compte HP Connected. L'imprimante doit être connectée à internet. Vous devez disposer d'une carte bancaire en cours de validité (Visa®, Mastercard® ou American Express®) ou d'un RIB pour le prélèvement automatique et d'une adresse électronique valide. Cette Offre de 6 mois gratuits débute à la date d'inscription au service. Afin de bénéficier de l'Offre 6 mois gratuits vous devez sélectionner un forfait parmi les 3 forfaits payants disponibles lors de l'installation de votre HP DeskJet (50, 100, 300 pages), en fonction de votre prévision de consommation. L'Offre de 6 mois gratuits vous permet d'imprimer gratuitement jusqu'à 300 pages par mois, quel que soit le forfait que vous aurez sélectionné lors de votre inscription au service. Si vous imprimez plus de 300 pages au cours d'un mois, vous serez facturé 1 euro par lot de pages supplémentaires en fonction du forfait que vous aurez choisi. Dès le premier mois suivant l'Offre de 6 mois gratuits, une facturation mensuelle de 2,99€, 4,99€ ou 9,99€ en fonction du forfait sélectionné, ainsi que les pages supplémentaires éventuellement imprimées sera automatiquement effectuée. La promotion n'est pas applicable au forfait 15 pages par mois, ce forfait étant déjà gratuit. En choisissant un forfait payant pour bénéficier de l'Offre 6 mois gratuits, vous n'aurez plus accès au forfait gratuit par la suite. Le forfait 700 pages n'est pas disponible au moment de l'inscription à Instant Ink via l'installation de l'imprimante sur les DeskJet. Vous pourrez cependant avoir accès à ce forfait dans un deuxième temps, soit en vous inscrivant sur hpinstantink.fr soit en allant sur le tableau de bord, et l'Offre s'appliquera alors dans les conditions suivantes : vous pourrez imprimer 700 pages gratuitement à partir du moment où vous aurez choisi ce forfait dans la limite de 6 mois maximum à compter de votre souscription à la présente Offre. Si vous souhaitez cesser de bénéficier de ce service à l'issue des 6 mois vous devez résilier votre forfait au plus tard avant la fin des six mois sur hpinstantink.fr. Cette Offre est valable pour 1 seule imprimante. Tous les détails du service Instant Ink sont disponibles sur hpinstantink.fr et lors de l'inscription.

© Copyright 2019 HP Development Company, L.P. HP France SAS au capital social de 72 010 928 €, RCS Nanterre 448 694 133, Meudon Campus, Bât. 1, 14 Rue de la Verrerie, 92190 Meudon, France.